



France : La loi contre les « dérives sectaires » criminalise la médecine alternative



En France, une loi a érigé « l'état actuel de la science » en vérité indiscutable. Désormais, toute personne qui déconseille des traitements médicaux recommandés peut être punie d'une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison.

En France, toute personne qui déconseille des traitements « manifestement appropriés en l'état des connaissances médicales » peut désormais être condamnée à une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans ou à une amende pouvant atteindre 45.000 euros.

Ainsi, « l'état actuel de la science » dans le domaine de la médecine est élevé par la loi au statut de vérité indiscutable. Celui qui conteste est enfermé. Parallèlement, les doutes concernant des mesures telles que les « vaccins » à ARNm introduits pendant la « pandémie Covid » seront désormais considérés comme une « aberration sectaire ». Les médecins critiques perdent ainsi la possibilité de mettre en garde les gens contre des interventions médicales risquées dès que des scientifiques de premier plan les recommandent.

Bien que le Conseil d'Etat et l'opposition aient jugé la loi liberticide, elle a été adoptée par le Parlement français. L'objectif est clair : en cas de nouvelle « pandémie », la critique, qui était encore possible dans les années Covid, doit être punissable dès le départ. Ces préparatifs visant à étouffer dans l'œuf les dernières résistances à l'avenir, montrent avec force l'importance d'un travail sur tous les mensonges et les violations des droits de l'homme de cette époque. Car il faut savoir qu'Emmanuel Macron fait partie des Young Global Leaders du Forum économique mondial FEM. Parmi ses partenaires, on trouve des groupes pharmaceutiques comme Pfizer, Moderna et AstraZeneca, ce qui explique que le FEM défende aussi leurs intérêts. Dans ce contexte, on peut se demander si Macron a vraiment à cœur le bien-être de son peuple.

de jmr.

Sources:

<https://tkp.at/2024/02/15/frankreich-mrna-kritik-kuenftig-straftbajORFTEXT000049523123r/>
<https://norberthaering.de/news/lutte-contre-les-derives-sectaires/>
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/>
<https://www.weforum.org/organizations/pfizer/>
<https://www.weforum.org/organizations/moderna-therapeutics/>
<https://www.astrazeneca.com/media-centre/articles/2022/partnership-with-wef-edison-alliance-to-enhance-inclusion-and-equity-across-the-healthcare-ecosystem.html#!>
<https://www.weforum.org/organizations/astrazeneca/>

Ticket:

SE-1340

FEM – Young Global Leaders – Emmanuel Macron

<https://www.weforum.org/communities/young-global-leaders/>

https://www.younggloballeaders.org/community/?utf8=%E2%9C%93&q=macron&x=0&y=0&status=&class_year=§or=®ion=#results

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#France - www.kla.tv/France

#IndustriePharmaceutique - Industrie pharmaceutique - www.kla.tv/IndustriePharmaceutique

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - www.kla.tv/CommentairesMediatiques

#Politique - www.kla.tv/Politique

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.